

Chapitre 2

Potentialités nationales et atouts majeurs

L'analyse diagnostique des dotations naturelles de la République centrafricaine montre qu'il y a de fortes potentialités nationales, car elles constituent des atouts majeurs qui ne demandent qu'à être exploités.

Le relief, l'hydrographie et le climat déterminent les zones de végétation. Les forêts fournissent l'ombre nécessaire à la culture du café, de l'hévéa, de la cola, du poivrier, du palmier et des autres cultures vivrières ou des cultures de contre-saison. La région de Nola est connue pour sa fertilité. Dans les zones de savane, les vastes prairies ont attiré les Foulani et leurs troupeaux dans les années 1920. Le reste de la principale zone de végétation se divise entre la savane soudanaise, au nord, et la savane guinéenne, au sud, où les vallées sont bordées de cordon d'arbres. On a souvent affirmé que les herbages de ces deux zones de savane sont parmi les meilleures prairies humides d'Afrique.

Des potentialités réelles existent sur le territoire pour des productions agro-industrielles à haute valeur ajoutée telles que le poivre, la cola, les cultures maraîchères de contre saison (haricot vert, tomate, cerise, oignon), le piment langue d'oiseau, la gomme arabique et les plantes colorifères.

Les potentialités naturelles

La République centrafricaine dispose d'écosystèmes diversifiés qui se répartissent suivant la latitude et le climat. On distingue :

- la forêt dense humide au sud, elle couvre une superficie d'environ 92 500 km² soit 15 pour cent du territoire national ;
- les forêts denses sèches sont réparties sur la ligne est-ouest, avec une superficie d'environ 7 000 km² ;
- les forêts galeries y compris les savanes arborées et arbustives couvrant plus de 340 000 km² ;
- les steppes à l'extrême nord du pays à la lisière du Sahel qui couvrent moins de 5 pour cent du territoire ;

30 Les défis de la Centrafrique : gouvernance et stabilisation du système économique

- le potentiel fourrager centrafricain reste largement sous-exploité car les parcours naturels couvrent une superficie de 310 000 km².

Les atouts hydrographiques

La République centrafricaine bénéficie d'un réseau hydrographique très dense. Il forme trois blocs dont le bassin du Chari au nord, le bassin de l'Oubangui au sud et la Sangha à l'extrême sud-ouest. Les cours d'eau qui composent le réseau hydrographique centrafricain sont de nature à offrir au pays des opportunités de pêche, de chasse et d'éco-tourisme à grande échelle de par sa superficie et de par leur intégration au niveau des sources.

Le réseau hydrographique du nord se dirige vers la cuvette du Tchad, se compose de deux grands cours d'eaux et de leurs affluents, à savoir : le Chari (370 km) au nord-est et le Logone (1 000 km) au nord-ouest.

À côté de ces cours d'eau permanents et intermittents, il existe dans le nord et le nord-est de la République centrafricaine, des eaux stagnantes constituées par un ensemble de lacs, de mares et de marécages qui renferment d'immenses réservoirs des poissons mais également une grande concentration d'hippopotames. Les principales mares sont : Gata, Maka, Dongolo, Dangavaya, Am-Ndafok, Am Timan, Tizi, Danal. Il y a aussi des lacs tels que le Mamoun, le Kididji, le Tiringoulou et Ada. Ces eaux stagnantes représentent une superficie d'environ 20 km².

On note aussi l'existence des zones d'inondation qui ont une grande productivité de pêche à cause des présences des animaux et de dépôts de leurs excréments.

Le réseau hydrographique du sud draine des eaux vers l'Oubangui et la Sangha, et baigne la cuvette congolaise. Les principaux cours d'eau sont le Mbomou (720 km), l'Oubangui (608 km) et leurs affluents.

La Sangha (180 km) draine le sud-ouest de la République centrafricaine. Elle est longue, calme et dispose également des ressources halieutiques très variées pour la pêche.

L'ensemble de ces cours d'eau et des eaux stagnantes constituent un véritable potentiel pour l'alimentation et la prolifération des espèces animales sauvages. La variabilité de ces écosystèmes a permis au pays de disposer d'une faune riche et variée.

Les atouts halieutiques et potentiels aquacoles

Les bassins les plus exploités sont :

- celui du nord (avec une superficie de 205 000 km²) a une capacité actuelle de production d'environ 80 pour cent du total des poissons, dont les principaux cours d'eau sont le Chari et l'Aouk ;
- celui du sud constitué du bassin de l'Oubangui (couvrant une superficie de 304 000 km²) et de la Sangha à l'extrême sud-ouest (avec une superficie

de 73 000 km²), ont une capacité moindre, soit près de 14 pour cent, malgré la superficie du bassin et aussi que l'Oubangui est le principal affluent du fleuve Congo qui est le deuxième cours d'eau au monde en matière de débit après l'Amazonie.

Muguet (1994) estime que le potentiel halieutique centrafricain varie entre 50 000 tonnes et 100 000 tonnes par an et que ce potentiel est fonction de la variation du climat. L'étude des caractéristiques de la faune aquatique en Afrique au sud du Sahara a montré que la faune aquatique centrafricaine est classée parmi les faunes dites éthiopiennes. Elle comprend 260 genres dont douze familles existent en Centrafrique. Seulement dix familles sont exploitées, il s'agit des : protopteridae, mochocidae, claridae cyprinidae, bagridae, citharinidae, cichlidae, marmyridae, gymnarchidae, malopteridae.

Les principales espèces que l'on trouve le plus souvent sur les marchés centrafricains sont les : mormyrus sp, lates sp, hydrocyan sp, alestes sp, tilapia sp, barbus sp, clarias sp et labeo sp.

Selon certains auteurs (Breuil 96, Moreau 94), la pêche occupe plus de 95 000 pêcheurs professionnels, pêcheurs paysans et occasionnels.

Tableau 7 : Estimation des captures de poisson par bassin fluvial en RCA en 1997

Bassin fluvial	Capture min. (tonnes/an)	Capture max. (tonne/an)	Pêcheurs professionnels (tonne)	Pêcheurs paysans (tonne)	Nombre des pêcheurs (nombre)	Capture mini. par pêcheur	Capture max. par pêcheur
Chari (Nord)	10 400	41 500	7 697	30 788	38 485	0,270	1,078
Sangha	1 500	1 500	2 795	11 180	13 975	0,107	0,107
Oubangui	8 500	8 600	9 104	36 415	45 519	0,189	0,189
Sud	10 100	10 100	11 899	47 595	59 494	0,222	0,170
Total RCA	20 500	51 500	19 596	78 383	97 979	0,209	0,526

Source : DSEES/PLAN

Note : min. =minimum max. = maximum

Les potentiels piscicoles

La pisciculture a été introduite en RCA sous la colonisation à partir de 1950, pour pallier à la carence en nutrition (poisson) des populations. Dès lors, on dénombra 20 000 étangs familiaux de petites superficies (1 à 1,5 are). Ces activités ont été abandonnées, faute d'encadrement après les indépendances. Pour prendre en compte leurs destinées alimentaires en matière de poisson, quatre États de la sous-région, à savoir le Congo-Brazzaville, la RCA, le Cameroun et le Gabon ont créé un Projet régional de Formation et de Recherche piscicole en Centrafrique basée à Landja-Bangui entre 1968 et 1972, ce qui a permis la relance de la pisciculture. Les principaux atouts de la pisciculture ont été :

32 Les défis de la Centrafrique : gouvernance et stabilisation du système économique

- le lancement du Centre piscicole nationale de Bangui-Landja, malheureusement détruit lors des événements militaro-politiques de 1996 à 1997 ;
- la formation des encadreurs chargés de la vulgarisation des techniques modernes de la pisciculture ;
- la formulation de nouveaux aliments composés permettant de maximiser la production piscicole dans un délai réduit à six mois pour obtenir un poisson de poids moyen allant de 200 à 300 g ;
- l'expérimentation de la reproduction artificielle et d'élevage des clarias lazera, des carpes, des crevettes, de spiruline et d'élevage associé.

À la fin des années 1990, on dénombrait 8 500 pisciculteurs propriétaires de 10 000 étangs produisant 250 à 300 tonnes de poisson par an. Actuellement, on peut estimer à 3 500 le nombre des pisciculteurs répartis sur tout le territoire national. Après la destruction de Landja, une station piscicole a été créée à Ndrès pour pallier et appuyer la vulgarisation. Elle a permis d'atteindre un niveau record malgré les difficultés sociales (vol, pillage).

Le potentiel technique de la pisciculture en Centrafrique est ainsi estimé à 100 000 pisciculteurs pour 2 000 hectares pouvant produire plus de 3 500 tonnes de poisson par an.

Le potentiel hydroélectrique

La RCA dispose d'une bonne base énergétique, particulièrement en combustible ligneux, en hydroélectricité et en énergie solaire. La grande partie de la consommation nationale d'énergie est assurée par le bois ou charbon de bois à 87,7 pour cent, le reste par les produits pétroliers importés (10,9 pour cent) et l'hydroélectricité qui ne représente que 1,4 pour cent.

La production, le transport, la distribution et la vente de l'énergie électrique sont assurés sur l'ensemble du territoire national par la société Énergie centrafricaine (ENERCA), qui bénéficie d'un monopole naturel dans le domaine. Jusqu'à ce jour, le système électrique comprend :

- un réseau principal desservant l'interconnexion Boali-Bangui et alimentant la ville de Bangui avec une puissance installée de 36 MW dont 18 MW en hydraulique ;
- seize centres de l'intérieur de puissance totale installée de 3,3 MW alimentés par des groupes diesel fonctionnant en séparé de quatre à cinq heures par jour (dans la soirée de 18 h à 23 h).

L'aménagement d'autres sites potentiels pourrait permettre à la RCA d'améliorer sa capacité en énergie électrique avec une puissance qui avoisinerait 500 MW. Il s'agit des sites tels que : Toutoubou, Baïdou, M'Becko, Lobaye, Lancreno, Kotto, Palambo, Gbassem, Dimoli...

Par ailleurs, la République centrafricaine dispose d'une capacité de stockage totale en produits pétroliers de 48 550 m³, pour une consommation moyenne annuelle estimée à 60 000 m³. Les hydrocarbures sont importés par le fleuve à partir de la République Démocratique du Congo et par voie routière (Cameroun). Cette situation crée une dépendance permanente vis à vis de l'extérieur et un important déséquilibre de la balance des paiements. La recherche pétrolière a permis :

- d'identifier une zone prometteuse dans les bassins de Doséo et de Salamat d'une superficie d'environ 30 000 km² et
- de retraiter les données sismiques et aéromagnétiques par la société RSM Production Corporation, dans la période 2001-2003, aboutissant à des résultats concluants.

Tableau 8 : Principaux sites hydroélectriques identifiés

N	Cours d'eau	Localité	Nom du site	H. chute (m)	Débit estim. (m ³ /s)	Puissance (MW)
1	Baidou	Bambari	Bac	5,00	14,00	0,56
2	Bangui Ketté	Mobaye	Ngoumbélé	ND	ND	ND
3	Fafa	Batangafo	ND	ND	ND	ND
4	Gbangou	Gbangou	PK40	6,00	0,10	0,005
5	Kadéi	Nola	Dimoli	50,00	450,00	180,000
6	Kotto	Alindaao	ND	ND	ND	ND
7	Kotto	Bria	Mangouloumba	2,50	20,00	0,40
8	Kotto	Kembé	Kembé	24,00	225,00	43,20
9	Kouma	Sibut	Bomandja	ND	ND	ND
10	Lim	Bo caranga /Boougou	Lancreno	150,00	2,50	3,00
11	Loamé	Boda	Gbassem	15,00	6,00	0,72
12	Lobaye	Boro	Pont	6,00	1,50	0,07
13	Lobaye	M'baiki	Bongoumba	15,00	300,00	36,00
14	Lobaye	Mongoumba	Bac	15,00	310,00	37,20
15	M'béko	M'baiki	M'béko	60,00	1,75	0,84
16	Mambéré	Carnot		10,00	5,00	0,40
17	Mambéré	Baboua	Gbasoum	ND	ND	ND
18	Mbali	Boali	Boali 1	52	21	8,75
19	Mbali	Boali	Boali 2	64	18	9,2
20	Mbali	Boali	Boali 3	29	50	9
21	Mbari	Bangassou	Pont	ND	ND	ND
22	Mbi	Boali	Amont	75,00	10,00	6,00
23	Mbi	Boali	Mandjo	40,00	36,00	11,52
24	Mbomou	Bangassou		ND	ND	ND
25	Mpoko	Damara	Bogangolo	20,00	45,00	7,20
26	Nana	Carnot		60,00	1,50	0,72
27	Nana	Kaga-Bandoro		18,00	13,40	1,93
28	Nana	Bouar	Dongué	ND	ND	ND
29	Oubangui	Bangui	Palambo	5,50	375,00	30,00
30	Ouham	Bozoum	Kayanga	ND	ND	ND
31	Owou	Gba	PK45	40,00	0,07	0,02
32	Pama	Dobizon	Dobizon	68,00	40,00	21,76
33	Soumbe	Bossangoa	Soumbe	ND	ND	ND
34	Toutoubo	Carnot / Berberati	Toutoubo	60,86	1,56	0,76

Source : Direction générale des mines

Le potentiel forestier

Trois types principaux d'écosystèmes caractérisent la RCA :

- le massif forestier (forêt humide située au sud-ouest et au sud-est) dans lequel on trouve des essences commerciales très exploitées, telles que : le Sapelli (*Entandrophragma cylindricum*), le Sipo (*Entandrophragma utile*), l'Ayous (*Triplochiton scleroxylon*), le Limba (*Terminalia superba*), l'Aniégré (*Aningeria altissima*) et bien d'autres arbres géants comme le Mukulungu (*Antranea congolensis*), l'Acajou (*Khaya grandifolia*), l'Azobe (*IopHIRA alata*), Longhi et Limba, etc. ;
- une savane boisée au centre riche en *Daniella oliveri*, *Hymenocardia acida*, *Albizia zigya*, *Karité* (*Vitellaria paradoxa*) et parsemée de nombreuses galeries forestières liées au réseau hydrographique très dense ;
- une savane herbeuse au nord dominée par les *Acaciae* et les *Caparidaceae*.

D'après les récentes données des inventaires effectués par le Projet d'aménagement des ressources naturelles (PARN 1991-1995), et par le projet Forêt de Bangassou, la République centrafricaine dispose d'un potentiel forestier d'environ 5,4 millions d'hectares de forêts denses humides réparties en deux blocs :

- le massif du sud-ouest avec une étendue de 3 787 777 hectares dont 2 608 700 hectares de domaine productif avec un potentiel global de quelque 866 millions de m³, toutes essences et types de bois confondus; environ 301 espèces d'arbres ont été identifiées dans ce massif, pour un volume exploitable de quelque 241 millions de m³ dont 66 essences constituent un volume commercialisable de 93 millions de m³ ;
- le massif de Bangassou au sud-est d'une superficie de 1 600 000 ha est exploité exclusivement de façon artisanale du fait de son éloignement (se trouve à l'extrême sud-est du pays).

Deux catégories d'essence ont été identifiées :

les essences de catégorie I dites essences principales qui sont dénombrées au nombre de 25, il s'agit de : sapelli, sipo, acajou, tiama, kossipo, iroko, doussié, mukulungu, bossé, dibétou, etc, représentant un volume global exploitable de 50 millions de m³ ;

- les essences de catégorie II composées de 38 espèces avec un volume exploitable de 77 716 millions de m³ (ayous, aniégré, longhi, limba).

Si l'on tient compte de ces deux catégories, le rendement à l'hectare serait de 27,52 m³ tandis qu'avec l'exploitation de toutes les essences confondues on serait à 60,14 m³ à l'hectare. En ce qui concerne les possibilités annuelles

maximales, celles des essences de catégorie I sont estimées à 1 252 350 m³ sur les 50 millions de m³ commercialisables. On peut dire que jusqu'à présent, seules huit espèces sur les quinze font l'objet d'exploitation, et les plus appréciées sont le sapelli et le sipo.

Tableau 9 : Potentiel ligneux commercialisable du massif forestier du sud-ouest

Nom commercial	Nom scientifique	DME (cm)	Potentialité (m ³)	Utilisations
Acajou	Khaya spp	80	707 000	Bois de placage, contreplaqué, menuiserie, ébénisterie
Aniégré	Aningéria altissima	70	600 000	Bois de placage, ébénisterie
Ayous	Triphochiton	50	20 000 000	Bois de menuiserie légère, placage
Bété	Mansonia altissima	40	3 800 000	Bois de placage, menuiserie
Bossé	Guréea sp	80	500 000	Bois de menuiserie, contreplaqué
Dibétou	Lovoa trichiloïdes	80	1 000 000	Bois de placage, menuiserie
Doussié	Azedia spp	80	1 000 000	Bois de menuiserie, construction
Eyong	Eriroma oblogum	60		Bois de placage, ébénisterie
Emien	Alstonia bonie	50		Bois de menuiserie industrielle
Fraké	Terminalia superba	60	27 000 000	Bois de placage, menuiserie intérieure
Ilomba	Pycnanthus angolensis	80		Bois de contreplaqué, baguette
Iroko	Milicia excelsa	70	2 200 000	Bois de construction lourde
Sapelli	Entandrophagma	70	19 000 000	Bois de construction lourde traverses
Tiama	Entandrophagma	80	1 400 000	Bois de menuiserie, construction
Mukulungu	Antranella	80	7 000 000	Bois de menuiserie, placage
Tali	Erythrotheleum sp	80		Bois de placage, menuiserie
Padouk rouge	Pterocarpus soyauxii	80	3 700 000	
Ohia	Celtis sp	50		
Kosipo	Entandrophagma	80	3 100 000	
Azobé	Lophira alata	70	250 000	
Bubinga	Guibourtia demeusei	60	300 000	
Kotibé	Nesorgordonia spp	70	400 000	
Sipo	Entandrophagma	80	1 600 000	

Source : Inventaire PARN 1996

Les atouts bois-énergie

Le bois demeure la principale source d'énergie des ménages (98 pour cent des ménages ruraux et près de 85 pour cent des ménages urbains). Ce qui reflète le caractère prononcé de la pauvreté en Centrafrique. Les potentialités existantes des ressources en bois-énergie sont énormes tant au niveau des forêts denses que des savanes et des galeries forestières.

La consommation journalière par personne est estimée à 20 g de charbon de bois et 1,37 kg de bois de chauffe. Pour l'ensemble du pays, une estimation de la vente du bois-énergie est évaluée à environ 6,6 milliards de F CFA.

Les résultats de l'inventaire forestier établis par le PARN situent le rythme de déboisement des forêts proches de Bangui à 2 500 hectares par an et ce depuis 1989 et d'ici 2007, 50 000 hectares de forêts disparaîtront. L'effort de reboisement reste très faible (0,003 pour cent), soit environ 1 703,5 hectares en 2000.

Les potentiels produits forestiers non ligneux

Les produits forestiers non ligneux sont variés et très répandus sur toute l'étendue du territoire centrafricain, tant en forêt qu'en savane. Plus de la moitié de la population centrafricaine cueille, ramasse les produits forestiers non ligneux. Certains servent à l'alimentation d'autres à l'éradication de certaines maladies, génèrent également d'importants revenus.

Certains produits forestiers non ligneux comme la gomme arabique, la cire d'abeille, le rauwolphia vomitoria, le rotin, les poivres et autres épices font l'objet d'exportation.

Tableau 10 : Les principaux produits forestiers non ligneux et leur saisonnalité

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Gnetum africanum	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Vin de palme	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Vin de raphia	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Huile de palme	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Feuille de raphia	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Maranthacée	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Rotin	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Miel	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Cire d'abeille	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Dioscorea sp				■	■	■	■	■	■	■	■	■
Champignons				■	■	■	■	■	■	■	■	■
Irvingia excelsa				■	■	■	■	■	■	■	■	■
Canarium schweinfurtii				■	■	■	■	■	■	■	■	■
Sterculia africana				■	■	■	■	■	■	■	■	■
Pipper guinense	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Hillaria latifolia				■	■	■	■	■	■	■	■	■
Chenilles				■	■	■	■	■	■	■	■	■
Escargots				■	■	■	■	■	■	■	■	■
Termites				■	■	■	■	■	■	■	■	■
Xylopia aethiopica (masindi)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Kilinga erecta	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Rauwolphia vomitoria	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Butyrospermum parkii	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Gomme arabique	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Aframomum sp				■	■	■	■	■	■	■	■	■

Source : Georges N'Gasse et Michel Bonannee

Selon l'ONG DONAVAL, l'huile essentielle de Lippi sp se vend à 500 000 F CFA le litre et un kilogramme de beurre de karité coûte 1 000 F CFA à Bangui. Ce dernier produit est très recherché sur le marché international de cosmétique. Par ailleurs, d'autres plantes présentent des vertus médicinales remarquables, tel est le cas de l'herbacée *Centella asiatica* qui, réduite en poudre, est vendue en pharmacie sous forme de poudre ou compresses sous le nom de « madécassole » aux propriétés cicatrisantes.

Le potentiel faunique

La grande variabilité des écosystèmes en Centrafrique a permis à ce pays de disposer d'une faune riche et variée, un pays par excellence de grande chasse, à obliger les autorités gouvernementales de créer des aires protégées (parcs et réserves de faunes) et des zones cynégétiques pour une gestion durable du patrimoine. Ainsi la RCA est divisée en :

- zone d'intérêt cynégétique (ZIC) couvrant une superficie de 270 000 km² soit 47 pour cent de la superficie totale du pays ; presque la totalité des aires protégées se trouve dans cette zone ;
- zone de chasse banale couvrant le reste du pays.

Tableau 11 : Les principales aires protégées de la RCA

Nom	Statut	Superficie (Km ²)	Année de création
Vassako-Bollo	Réserve naturelle intégrale	860	1940
Manovo-Gounda	Parc national et patrimoine mondial de l'UNESCO	17 400	1940
Saint Floris			
Bamingui-Bangoran	Parc national et réserve de biosphère	10 700	1934
André-Félix	Parc national	1 700	1940
Dzanga-Ndoki	Parc national	1 220	1990
Basse Lobaye	Réserve de biosphère	450	1997
Dzanga-Sangha	Réserve spéciale	3 359	1990
Awakaba	Parc présidentiel	1 700	1968
Zemongo	Réserve de faune	10 100	1940
Aouk-Aoukale	Réserve de faune	3 300	1940
Gribingui-Bamingui	Réserve de faune	4 500	1940
Koukourou-Bamingui	Réserve de faune	1 100	1940
Ouandja-Vakaga	Réserve de faune	4 800	1940
Yata-Ngaya	Réserve de faune	4 200	1940
Nana-Barya	Réserve de faune	2 300	1953

Source : Plan Directeur agricole

Ces aires protégées couvrent une superficie totale de 68 422 km² soit 11 pour cent du territoire national. Il faut également préciser qu'une partie des ZIC est affectée aux sociétés de Safari pour des activités de chasses amodiées. Ces sociétés sont au nombre de quatorze et que sept sont opérationnelles du fait des crises militaro-politiques. On dénombre dix Zones cynégétiques villageoises (ZCV). Parmi les réserves énumérées certaines ont été reclassées en parcs nationaux et en zone de chasse villageoise, il s'agit des réserves de faune de : Aouk-Aoukalé, Ouandjia-Vakaga, Koukourou-Bamingui.

L'importance de la faune sauvage centrafricaine est reconnue mondialement (le parc national Manovo-Gounda-Saint Floris a été déclaré « Patrimoine mondial » de l'UNESCO). Toutefois, le potentiel faunique centrafricain quoique fortement menacé par les braconniers, est l'un des plus intéressants tant quantitativement que qualitativement, et est estimé à plus de 208 espèces de mammifères, 668 espèces d'oiseaux et une vingtaine de familles de reptiles :

- les forêts de la République centrafricaine abritent les grands mammifères tels que : l'éléphant, le gorille, le chimpanzé, le buffle, l'hippopotame, le bongo, le sitatunga, divers céphalophes, des reptiles, des vertébrés spécifiques et une avifaune riche, où l'on observe des mouvements migratoires de certaines familles aussi bien dans la zone de contact forêt-savane (les forêts du sud à Ngotto) ainsi que les zones humides du nord. En plus de ces grands mammifères, il existe des micro-mammifères tels que les musaraignes et autres rongeurs ;
- dans la savane, la faune est riche et plus diversifiée qu'en forêt, on peut citer les espèces suivantes : l'éléphant, le lion, le léopard, l'éland de Derby, l'autruche, la girafe, le lycaon, les cobs, l'hippotrague, les céphalophes, l'hippopotame, le sitatunga, l'hilochère et une avifaune particulièrement variée ;
- dans les écosystèmes de l'extrême nord du pays, les principales espèces présentes sont : le grand koudou, l'éland de Derby, le redunca, la gazelle de Thomson et le damalisque.

Dans l'ensemble, toutes les espèces animales sont représentées sur toute l'étendue du territoire, en dehors du rhinocéros qui a complètement disparu. Cette représentation est en :

- augmentation pour certaines espèces telles que : l'éland de Derby, le Sitatunga, le phacochère ;
- diminution pour d'autres telles que : la girafe, le lion, l'hyène, le koudou.

Tableau 12 : Population animale estimée dans la zone ex PDRN

Espèces	Estimation 1985	Estimation 1988
Hyène tachetée	3 000 - 5 000	500 - 1 000
Lycaon	-	225 - 325
Lion	770 - 1 040	1 100 - 1 950
Léopard	25 - 50	
Guépard	100 - 200	3 550 - 4 500
Eléphant	2 100 - 3 200	770 - 880
hippopotame	960 - 1 100	8 400 - 11 750
Phacochère	2 600 - 4 600	4 250 - 6 500
Potamochère	2 300 - 3 950	300 - 400
Hylochère	200 - 300	430 - 465
Girafe	225 - 1 280	100
Céphalophe à front noir	-	650 - 1 000
Céphalophe à dos jaune	-	650 - 1 000
Céphalophe bleu	-	3 100 - 5 600
Céphalophe à flancs roux	-	3 400 - 5 000
Céphalophe de Grimm	-	7 450 - 11 000
Ourébi	1 955 - 2 275	2 425 - 4 150
Cob de fassa	665 - 1 200	435 - 640
Cob de Buffon	4 100 - 6 550	2 650 - 5 200
Redunca	4 200 - 4 350	1 270 - 1 890
Gui harnaché	7 500 - 13 000	3 170 - 4 850
Situatunga	-	175 - 250
Bongo	175 - 250	200 - 300
Grand koudou	-	350
Eland de Derby	2 200 - 3 900	3 550 - 5 000
Damalisque	225 - 350	225 - 390
Bubale	4 600 - 7 050	3 000 - 4 300
Hippotrague	1 950 - 2 400	1 930 - 2 425
Buffle	13 950 - 17 900	11 800 - 15 500
autruche	200 - 300	135 - 200
Crocodile du Nil	1 500 - 2 500	1 750 - 3 500
Faux Gavia	-	-
Crocodile noir	-	500 - 1 000

Source : Rapport Final PDRN 1999 (ces données ne doivent pas faire l'objet d'extrapolation sur d'autres zones)

L'écotourisme, c'est-à-dire le tourisme de vision, la photographie, voire le tourisme cynégétique, a toute les chances de se développer en RCA, parce qu'il n'opère qu'un prélèvement rationnel des ressources. Les potentialités sont multiples, nous pouvons citer entre autres :

- la marre de Gata à Gordil ;
- la saline de Dzanga à Bayanga, seul endroit où l'on peut observer au même endroit des centaines d'hippopotames, d'éléphants, des buffles, des perroquets... ;
- la station de Baï-Okou à Bayanga, où il est également possible de visionner le gorille de plaine dans son milieu naturel ;
- la zone humide du futur parc national de la Mbaéré-Bodingué, avec sa haute diversité biologique où l'on continue de découvrir des espèces endémiques parmi les singes telles que le *Cercopithecus cephus ngottoensis*.

Le tourisme cynégétique est la seule forme de valorisation de la faune, ayant réellement fait connaître la République centrafricaine à l'étranger. Mais les opérateurs de tourisme et les agences de voyages évoquent ce dernier temps le problème de l'insécurité.

Il faut noter aussi que l'avifaune en République centrafricaine reste exceptionnelle. Pendant la saison sèche les zones humides du nord et du sud accueillent de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs inter-africains et paléartiques: le pélican, le marabout, la cigogne, les oies, les canards, etc.

Une étude sur l'avifaune réalisée au cours de l'année 1998 dans le nord a permis d'identifier 485 espèces d'oiseaux et que 70 pour cent des espèces sont connues en République centrafricaine. Parmi ces espèces, 351 sont résidentes, soixante dix migratrices et soixante quatre paléartiques.

Mentionnons pour mémoire les perdreaux, pintades et aussi les outardes qui foisonnent partout. Il faut ajouter également les safaris de papillons dont les variétés des espèces sont les plus importantes d'Afrique. Parmi les groupes les plus spectaculaires, qui ont la forêt centrafricaine pour habitat, on peut citer les Charaxes et les Cymothoe, les Mylothris et les Acraea.

Le simple fait que la République centrafricaine soit un pays sous-peuplé avec un cheptel animalier bien représenté et un réseau d'aires protégées bien circonscrit constitue un atout pour un développement durable de la faune. Jusqu'alors la faune ne représente qu'environ 3 pour cent du PIB et reste pour l'ensemble du territoire la principale source de revenus et d'emplois dans les zones d'intérêt cynégétiques.

Des études socio-économiques réalisées en zone forestière indiquent que le revenu moyen tiré de la chasse serait de l'ordre de 43 450 F CFA par chasseur pour 113 jours de chasse par an. Ce revenu est plus élevé pour les chasseurs commandités, il est de l'ordre de 217 250 F CFA par an, alors que les grands chasseurs du sud-est du pays peut gagner plus 1 000 000 F CFA.

Tableau 13 : Estimation de la consommation de la viande de chasse en République centrafricaine

Année	Consommation de la viande de chasse (tonne)		
	Milieu urbain	Milieu rural	Totale
1988	9 700	23 800	33 500
1994	13 200	26 150	39 350
1995	13 100	27 300	40 400
2000	15 400	29 750	45 150
2005	18 200	32 800	51 000
2010	21 300	34 500	55 800

Source : Michel Bonannee et Alphonse Guerret-Domba (2001)

Le potentiel agropastoral

En considérant l'étendue des savanes, des forêts, la fertilité des sols et le réseau hydrographique élevé, la RCA dispose donc d'un potentiel formidable en production agropastorale d'où l'on déduit que l'agriculture reste et demeure le principal pilier du démarrage économique. Parce que les conditions édaphiques et climatiques favorables permettent de pratiquer presque partout des cultures vivrières, des cultures d'exportation, des cultures de contre-saison et l'élevage.

La production agricole, avant tout de subsistance et fondée sur de petites exploitations, se concentre dans la zone forestière (du sud-ouest et du sud-est) soumise aux pluies tropicales, dans les zones de savane du nord-est et du centre. Plus de 350 000 familles sont des exploitants agricoles, comptant en moyenne 5,2 personnes par famille. Une famille travaille sur environ 1,7 hectare par an, soit une superficie totale cultivée de plus de 600 000 hectares sur les 150 000 km² (15 000 000 ha) de terre arable disponible en Centrafrique et une superficie pâturable de 313 000 km² ; à ces superficies, on peut ajouter un potentiel de terres irrigables estimé à environ 1,9 millions d'hectares.

La population rurale est disséminée dans plus de 9 000 villages (contre 6 000 villages en 1960) situés le long des routes et aux sommets des collines qui sont souvent des terres présentant peu de valeur pour l'agriculture. Cette situation combinée à une agriculture itinérante, impose aux terres arables une pression beaucoup plus grande.

Les cultures vivrières

Les cultures vivrières occupent près de 75 pour cent des surfaces cultivées et représentent plus de 40 pour cent de la valeur ajoutée de l'agriculture. Les plus importantes sont :

- le manioc, aliment de base de la population, est la culture la plus répandue, représente 60 à 70 pour cent des disponibilités calorifiques d'origine végétale (la consommation brute est estimée à 178 kg par personne par an),

couvrant une superficie d'environ 40 pour cent de la surface totale cultivée. Le rendement moyen est d'environ trois tonnes à l'hectare de cossette, mais selon les zones, il est de deux tonnes à l'hectare dans les zones septentrionales et de sept tonnes à l'hectare en zone forestière ; le manioc est l'un des produits vivriers exportables vers le Congo-Brazzaville, la République démocratique du Congo et le sud du Tchad ;

- le maïs occupe 15 pour cent des superficies cultivées en produits vivriers. Le rendement moyen est estimé à 900 kg à l'hectare avec de fortes disparités, il peut dépasser trois tonnes à l'hectare sur de nouvelles défriches. Néanmoins, il existe une forte demande potentielle du maïs en République centrafricaine nécessitant de développer le maïs intensif mécanisé, qui peut créer des activités de synergie donnant ainsi naissance à une filière industrielle (gritz de maïs, aliments pour bétails) ;
- le mil et sorgho sont principalement produits au nord-ouest sur environ 34 000 hectares et dans le nord (8 500 ha) avec un rendement pouvant dépasser une tonne à l'hectare. Mais ils sont aussi cultivés dans les autres zones avec un rendement faible de 600 à 700 kg à l'hectare ;
- l'arachide en coque est produite pour 50 pour cent dans la zone de savanes cotonnières avec un rendement moyen estimé à une tonne à l'hectare. Les besoins du pays sont satisfaits en partie par des importations en provenance du Tchad, du Cameroun et du Soudan ;
- le sésame est produit pour environ 80 pour cent en zone de savane, le rendement est environ 500 kilogrammes à l'hectare. Le développement de cette culture est fonction de la demande interne et des possibilités d'exportation vers l'Europe et le Moyen Orient ;
- le riz est le second aliment de base des ménages centrafricains. La production nationale est de l'ordre de 7 800 tonnes de riz décortiqué. La consommation moyenne annuelle est de l'ordre de trois kilogrammes par personne. L'essentiel de la production est d'origine pluviale avec un rendement d'environ 1,6 tonne à l'hectare ;
- la production fruitière concerne d'une part la banane douce, la mangue, les agrumes et l'ananas provenant des zones forestières, et d'autre part, les bananes plantains, les ignames, le taro, le haricot, la patate douce et diverses légumineuses ;
- le maraîchage concerne essentiellement la production des légumes traditionnels (légumes de feuilles, gombo, piment) réalisée dans les jardins de case ou en inter-culture et la production en zone périurbaine des légumes de type tempéré (choux, tomates, concombre, carottes, aubergines, laitues, courgette, oignons, poireaux, ...).

Les cultures d'exportation ou de rente

L'agriculture d'exportation reste le pilier et le principal fournisseur de l'économie centrafricaine en devise, et est dominée par la culture du café, du coton et du tabac. Dans le passé d'autres cultures eurent une importance indéniable (caoutchouc, roselle), mais sont devenues inexistantes. Cependant, face à l'instabilité des cours des produits primaires, ces principales cultures subissent de graves difficultés. Certains exploitants découragés, abandonnent leurs plantations au profit des cultures vivrières.

Le café

La culture du café a débuté en 1926, à peu près en même temps que celle du coton. À cette époque, le café était la culture des européens (le coton étant la culture des indigènes)¹, et ceux-ci étaient incités à investir dans les grandes plantations alors que les Centrafricains en étaient découragés.

La production a atteint respectivement 4 000 tonnes et 6 000 tonnes en 1940 et 1960. À partir de l'indépendance, la production a cru régulièrement jusqu'en 1982 où elle atteint les 17 400 tonnes. De 1983 à 1985, elle a baissé suite à la grande sécheresse de 1983. En 1988, la production du café culmina les 24 270 tonnes. Cette croissance correspondait à la montée en puissance des petites exploitations suite à l'abolition progressive des entraves.

Aujourd'hui le café est planté en zone forestière par près de 47 000 petits exploitants et quelques rares exploitants industriels sur une superficie totale d'environ 50 000 à 60 000 ha, dont 80 pour cent de plantation ont une superficie inférieure à deux hectares (la superficie moyenne est d'environ 0,80 hectares à l'est et de 1,5 hectare à l'ouest).

Malgré certains travaux de recherche appliquée, les rendements sont restés faibles et sont de l'ordre de 260 kg à l'hectare sur les petites plantations et de 400 kg à l'hectare sur les plantations industrielles qui pourraient techniquement produire 800 kilogrammes à l'hectare. Ces faibles rendements sont imputables à l'utilisation du matériel végétal non sélectionné, à l'application des techniques traditionnelles et à la médiocrité des services de vulgarisation.

À partir de 1994, le redressement des cours mondiaux conjugués aux effets de la dévaluation du F CFA et des mesures prises pour la restructuration des filières, ont permis la relance de l'exportation du café.

Le coton

La culture du coton a été introduite en RCA à Bangassou vers 1925 et à partir de 1928, elle connut une croissance spectaculaire. Le développement reposait, en ce temps sur trois principes fondamentaux :

- le travail forcé, abondamment décrit par André Gide ;

44 Les défis de la Centrafrique : gouvernance et stabilisation du système économique

- la monétarisation des campagnes par la création d'un impôt de capitation;
- le développement d'une culture vivrière qui n'entre pas en conflit avec la culture du coton. Cette culture vivrière a été le manioc qui peut être cultivé en association avec l'arachide au détriment du mil.

Tableau 14 : Paramètres structurels de la culture du coton

	1930	1941	1950	1959	60/64	65/69	70/81	82/89
Surface cultivée (ha)	9	127	126	176	109,5	134	53,6	83,1-53
Rendement (kg/ha)	202	310	290	248	233	438	246	450
Production (tonne)	2	39	37	44	24,4	58,73	45,5	-7,2
Superficie par planteur		0,33	0,38	0,6				0,55

Source : Structures techniques (SOCADA, SOCADETEX, Ministère techniques).

Après l'accession à l'indépendance, le nouvel État veut rompre avec l'ordre colonial. Le travail forcé est supprimé et la culture du coton est censée être le résultat de la libre adhésion des paysans. La production tomba du coup à son plus bas niveau, mais au cours de la deuxième moitié des années 1960, elle a plus que doublé en moyenne annuelle, atteignant un record de 59 000 tonnes en 1969/70. Cette remontée s'explique par une augmentation substantielle des rendements et par la pression exercée par le régime Bokassa en faveur de la culture du coton.

Entre 1970 et 1980, la production cotonnière a diminué de plus de 50 pour cent sous l'effet d'une baisse constante de la superficie cultivée et que les rendements moyens ont aussi chuté de 441 à 175 kilogrammes à l'hectare et figuraient parmi les plus bas d'Afrique, alors qu'ils atteignaient 1 000 kg à l'hectare au Cameroun voisin, aux conditions de sol et de climat similaires. De 1982 à 1985, le rendement de coton fluctuait respectivement entre 276 kg à l'hectare et 572 kg à l'hectare. Et de 1985 à 1990, les rendements pivotaient autour de 450 kg à l'hectare. Depuis lors, les paramètres de production ont évolué positivement à l'exception de la superficie moyenne qui demeure stable autour de 0,55 ha, mais varie d'une zone à l'autre. Entre 1994 et 1997, la production cotonnière a enregistré une augmentation de rendement moyen, qui de 243 kg à l'hectare passa de 540 kg à l'hectare à 723 kg à l'hectare avec un pic de 845 kg à l'hectare.

Le tabac

Le tabac représente la troisième culture d'exportation pratiquée par les planteurs centrafricains. À l'origine, cette culture est basée sur deux types de tabacs :

- le tabac de coupe (Maryland et Rio Grande qui sont de moins bonnes qualités) cultivé à l'est, cette culture a été abandonnée pour cause d'absence de rentabilité et était en déclin sur le marché mondial ;

- le tabac de cape (type Sumatra, de bonne qualité avec un marché mondial demandeur) dont les feuilles sont destinées à la fabrication des enveloppes de cigare. Le rendement était de 0,65 tonnes à l'hectare en 1988.

Le tabac possède donc d'importants atouts pour son développement en RCA, on note aussi l'existence d'un potentiel de terres vierges disponibles, d'une dynamique paysanne de production, d'une possibilité de production du tabac de qualité et haut de gamme.

Les autres cultures industrielles

Le palmier à huile est l'une des cultures industrielles, il est exploité par une société d'État CENTRAPALM sur une superficie de 2 500 hectares. La production de cette usine estimée à 3 000 tonnes par an, ne parvient pas à couvrir la forte demande intérieure. La production d'huile de palme artisanale est mal connue.

La canne à sucre fait l'objet d'une exploitation industrielle par la société agro-industrielle SOGESCA devenue SUCAF en 2003. Le besoin national en sucre est d'environ 12 000 tonnes par an, alors que la production avoisine les 8 500 tonnes par an.

L'élevage

L'élevage centrafricain est dominé par l'élevage bovin transhumant, constitué de troupeaux zébus introduits dans le pays par les éleveurs peuls à partir de 1920, en provenance du Cameroun, du Tchad, du Nigeria et du Soudan.

L'élevage bovin se concentre au nord-ouest du pays et se trouve presque essentiellement aux mains de plus de 20 000 familles d'éleveur. À travers différentes enquêtes et surtout celles sur la productivité du bétail pastoral réalisée en 1996 par le CIRAD-EMVT et sur les bovins trypanotolérants et les petits ruminants (1998), les taux moyens annuels d'accroissement du bétail centrafricain sont répartis de la manière suivante : bovins (2,27 pour cent), ovins (5,21 pour cent), caprins (4,71 pour cent), porcins (4,38 pour cent) et les volailles (4,24 pour cent).

Le cheptel bovin pastoral représente 99 pour cent de l'effectif total, contre 0,24 pour cent pour les bovins trypanotolérants, 0,48 pour cent pour bovins zébus des agro-éleveurs et 0,24 pour cent pour les bœufs de culture attelée.

Les opportunités en matière d'élevage en Centrafrique sont conséquentes :

- forts cheptels (évalués à plus de trois millions de bœufs) ;
- 1,3 millions de ruches d'abeilles ;
- surface pâturable importante (313 000 km²), et loin d'être utilisée en totalité ;

46 Les défis de la Centrafrique : gouvernance et stabilisation du système économique

- déficit de certains pays d'Afrique centrale en viande (Congo-Brazzaville, République démocratique du Congo, Gabon et Guinée équatoriale) ;
- réseau hydrographique très dense pour l'abreuvement facile des troupeaux et une climatologie adéquate.

Le potentiel minier

La République centrafricaine anciennement appelée Oubangui-Chari était un territoire de l'Afrique équatoriale française (AEF). Les premières descriptions et les cartes géologiques du pays datent de 1913. C'est à partir des années 1920 que des prospections minières ont été véritablement entreprises. À partir de 1927, des grandes campagnes de prospection ont été menées par la Compagnie équatoriale des mines (CEM) au centre et à l'est de l'Oubangui-Chari. Ces travaux ont été faits avec la collaboration des géologues, tels que : G. Korableff, Rodine, Moussienko, G. Borgniez, F. Delhay, E. Polinard.

Leurs travaux ont permis de subdiviser la RCA en trois grandes unités stratigraphiques :

- des grès horizontaux de la Haute Sangha (actuelle Mambéré Kadéï et Sangha Mbaéré) et de Mouka-Ndélé ;
- des séries sédimentaires anciennes, peu ou pas métamorphiques de Fouroumboula et de la Pama ;
- du socle cristallin et cristallophilien.

De ces différentes études, les limites des formations gréseuses de l'est et de l'ouest ont été définies. Portées sur le diamant et l'or en raison de leur valeur, ces recherches vont s'étendre à d'autres indices minéraux pour aboutir entre 1950 et 1960 à un levé géologique au 1/500 000. Depuis 1961, il y a eu très peu de recherche de prospection permettant de retracer les contextes géologiques du pays et de leur relation avec la distribution des ressources minérales.

Malgré la faiblesse de ces recherches, le recensement effectué dans le cadre du nouveau Plan minier national avec le concours de la Banque mondiale achevé en mars 1995 a identifié et localisé de manière précise pas moins de 470 indices minéraux. Quelques gisements ont été mis à jour : l'uranium de Bakouma, le lignite de Nzako, le fer de Bogoin, le cuivre de Ngadé et le calcaire de Bobassa. À cela, on peut ajouter à des degrés différents l'étain, le nickel, le chrome et les terres rares.

Les concentrations de minéraux lourds dans les sédiments fluviaux récents offrent en quantité de la cassitérite, du diamant, de la monazite et de l'or. La présence de greenstones belt donne la possibilité de découvrir de gros gisements primaires d'or. De même, la position du pays à cheval sur une zone mobile et sur la bordure du craton congolais fait espérer la mise à jour des kimberlites.

Enfin, les fosses sédimentaires de Doba au nord, voisines des bassins de Doséo et de Salamat ouvrent des perspectives pour l'exploration pétrolière.

Seuls le diamant, l'or, l'argile, la latérite, le quartzite et le granite ont fait l'objet d'exploitation artisanale et semi-industrielle. Ainsi, la production officielle cumulée de diamants de 1929 jusqu'à 2003 est d'environ 19 500 000 carats dont 16 454 209 carats résultent de l'activité artisanale qui assure depuis près de 45 ans la quasi-totalité de la production, alors que celle de l'or est estimée à environ 15 tonnes. À l'échelle mondiale, la RCA occupe le dixième rang des pays producteurs et fournit 0,4 pour cent de la production totale. Cependant, la renommée des diamants centrafricains vient de leur excellente qualité, ce sont des diamants de joaillerie, ils représentent 75 pour cent de la production.

La RCA dispose d'un fort potentiel minier, le sous-sol centrafricain regorge d'importantes ressources minérales et des substances telles que le fer (2,5 tonnes à teneur de 60 à 64 pour cent), le calcaire (60 à 70 pour cent), l'uranium (1,6 tonnes au mètre cube), le titane (30 à 50 kg au mètre cube), le colombo-tantalite (100 g au mètre cube), la lignite (3 000 000 mètres cubes), et d'autres en indice² par manque de recherche approfondie.

Tableau 15 : Les principales ressources minières de la République centrafricaine

Préfectures	Sous-Préfectures	Substances minérales et roches
BAMINGUI-BANGORAN	Bamingui	Sable
	Bangoran	Diamant, tourmaline
	Bolo	Or
	Manovo	Or
	(zone cynégétique)	
BASSE-KOTTO	Ndélé	Or, fer, quartz, sable
	Kémbé	Or, latérite
	Satéma	Diamant, Or, latérite
	Dimbi	Diamant, Kaolin, latérite
	Alindao	Or, latérite, granite
	Djéma	Or, fer
	Haute Kosho	Diamant
HAUTE-KOTTO	Am-Borogo	Granite
	Bria	Diamant, or, fer, étain, latérite
KEMO	Ouadda-Djallé	Diamant, or, latérite, manganèse, quartz, pyrite, cobalt, fer
	Yalinga	Diamant, latérite, or
	Dékoa	Or, graphite, fer, eau thermale, granite
LOBAYE	Possel	Calcaire, dolomie et marbre
	Galafondo	Granite
LOBAYE	Boda	Diamant, or, latérite, argile, sable, granite

Tableau 15 : Suite

Préfectures	Sous-Préfectures	Substances minérales et roches
MAMBERE-KADEÏ	M'Baïki	Diamant, or, latérite, calcaire, sable, quartzite
	Bogangangone	Diamant, latérite, sable
	Berbérati	Diamant, or, calcaire
	Carnot	Diamant, or, graphite
	Amadagaza	Diamant, or
MBOMOU	Gamboula	Diamant, or
	Bangassou	Diamant, or, plomb, chrome
	Bakouma	Uranium, étain, cuivre, lignite, zinc
	Yakoma	Or, cobalt
NANA-GRIBIZI	Kaga-Bandoro	Or, quartz, granite
	Mbrés	Or, granite
NANA-MAMBERE	Bouar	Diamant, or, graphite, latérite, granite
	Baoro	Diamant, graphite, latérite, granite
	Baboua	Étain, graphite, latérite, granite
OUAKA	Bambari	Diamant, or, cuivre, nickel, disthène, quartz, granite
	Grimari-Bakala	Or, fer, étain, cuivre
	Ippy	Or, étain
OUHAM	Bossangoa	Diamant, or, titane, sable, quartzite, granite, étain
	Markounda	Or, sable, quartzite
	Kouki	Or, sable
	Baboro	Fer, sable, quartzite
	Boué	Quartz
	Markounda-Kouki	Or, sable, quartzite, granite, ardoise, ampérite
	Bozoum	Diamant, or, thorium, granite
OUHAM-PENDE	Paoua	Diamant, or, cuivre, Colombo-tantalite, zirconium, granite
	Bocaranga	Diamant, or, Colombo-tantalite, zirconium, granite
	Béangombo	Thorium, granite
SANGHA-MBAERE	Nola	Diamant, or

Tableau 15 : Suite

Préfectures	Sous-Préfectures	Substances minérales et roches
VAKAGA	Bania	Diamant
	Bambio	Diamant
	Salo	Diamant
	Birao	Granite, quartzite, granite, hydrocarbure
	Dolembo	Eau thermale
	Ngadé	Cuivre
	Sikikédé	Hydrocarbure

Source : Rapport des États généraux des mines (2003)

Notes

1. Certaines anecdotes du sud-ouest, dénommées « poêles au feu » racontées dans la Haute Sangha (actuelle Mambéré Kadéï et la Sangha M'Baéré) affirment que la population locale ne désirant pas planter le coton pour cause que sa culture provoque la gale, les chefs coutumiers ont intimé l'ordre à la population locale de mettre les poêles au feu afin de griller les graines de coton à semer. Ce qui fut fait. Après la semence du coton, les techniciens blancs d'antan ont constaté que le coton semé ne germait pas, ils ont conclu que la préfecture de la Haute Sangha n'était pas propice à la culture du coton, que seule la culture du café était adéquate.
2. Voir Annexe sur les traces des principales substances découvertes en Centrafrique.

